

VILLE DE NEUFCHATEAU - URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont M. RIGAUX Olivier et Mme LUTZ Carine demeurant Route du Père Lejeune, PET 22 à 6840 Neufchâteau.

Le terrain concerné est situé Route du Père Lejeune, 22 à 6840 Neufchâteau et cadastré division 6, section F n°390C.

Le projet est de type : Extension d'une habitation unifamiliale, et présente les caractéristiques suivantes :

Ecart aux prescriptions du lotissement "Dominique - Maissin" :

- article 5 : volumétrie : présence d'une toiture plate pour le volume annexe objet de la demande ;
- article 6 : matériaux : présence de plusieurs matériaux ; bloc de béton décoratif gris pour l'habitation principale et des panneaux de fibre-ciment ou Trespa de teinte blanc et anthracite pour l'annexe objet de la demande ;
- article 7 : élévations : présence de baies à dominantes horizontales ;

Le dossier peut être consulté (sur rendez-vous au 061/27.50.94) durant les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (sauf le jeudi après-midi) à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Grand'Place, 3 à 6840 Neufchâteau et le 22.02.2022 après 16 h 30 sur rendez-vous uniquement à convenir au plus tard la veille au 061/27.50.94.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. MAYNE P. (Service urbanisme)

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 16.02.2022 au 04.03.2022 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Grand'Place, 1 à 6840 Neufchâteau ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : commune@neufchateau.be

Jean-Yves Duthoit

Directeur Général,

François Huberty

Bourgmestre,